

Suivi trimestriel des installations photovoltaïques en Poitou-Charentes

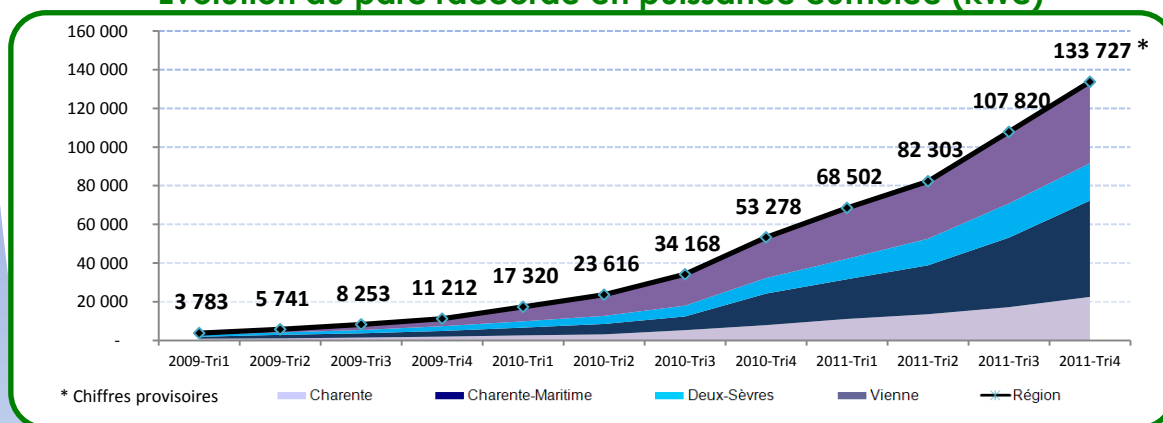
4^{ème} trimestre 2011

Chiffres clés*

- **Puissance cumulée** raccordée au réseau au 4^{ème} trimestre 2011 : **133,7 MWh** ⁽¹⁾, soit deux fois la puissance cumulée raccordée au 31/03/2011.
- **Puissance installée** au 4^{ème} trimestre 2011 : **25,9 MWh**, soit la puissance la plus importante raccordée sur un trimestre.
- **Nombre d'installations raccordées** : **8 924**, dont **469** au 4^{ème} trimestre 2011.
- **Surface totale** de panneaux raccordés : **1 010 000 m²** ⁽²⁾
- **Production électrique** annuelle attendue sur l'ensemble du parc : **147 GWh** ⁽³⁾, soit la consommation électrique domestique (hors chauffage) de 65 100 habitants.
- Evitements **gaz à effet de serre** : **11 800 tonnes de CO₂** évitées. ⁽⁴⁾

* Chiffres provisoires sujets à réévaluation au prochain tableau de bord (notamment en Deux-Sèvres où Gérédis revoit sa procédure d'enregistrement de dossiers)
 (1)(2)(3)(4) : voir au verso de ce document

Evolution du parc raccordé en puissance cumulée (kWc)

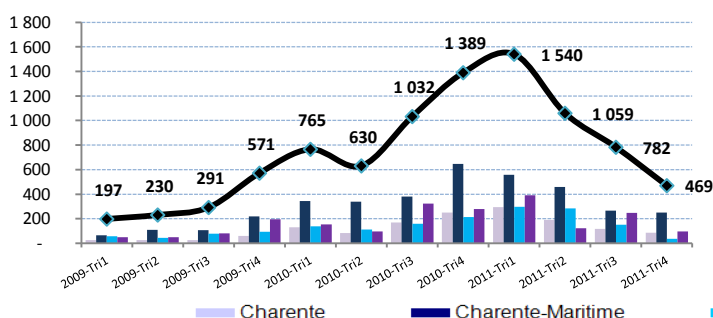


La réévaluation par les gestionnaires de réseaux des raccordements du 3^{ème} trimestre 2011 modifie sensiblement à la hausse les données du parc raccordé au 30/09/2011 qui est désormais de 107,8 MWh (contre 106,6 MWh annoncés).

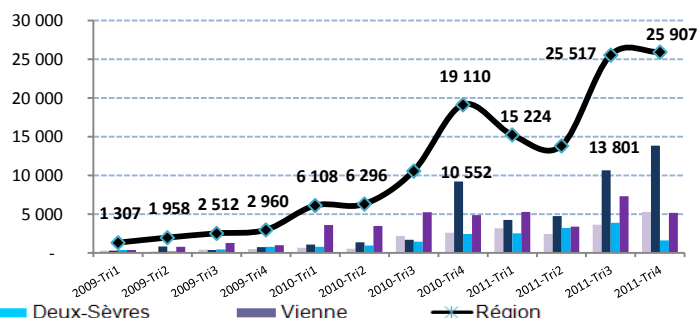
Au 31/12/2011, avec une **puissance raccordée de 133,7 MWh**, la barre symbolique du **million de m² de panneaux photovoltaïques a été franchie** ! La tendance observée précédemment se poursuit : puissance trimestrielle raccordée importante et **doublement du parc tous les 9 mois** environ. Pourtant, l'effondrement du nombre de raccordements indique que la croissance du parc en puissance n'est pas le reflet du dynamisme du marché actuel et annonce une année 2012 difficile.

Evolution des raccordements trimestriels

En nombre de raccordements

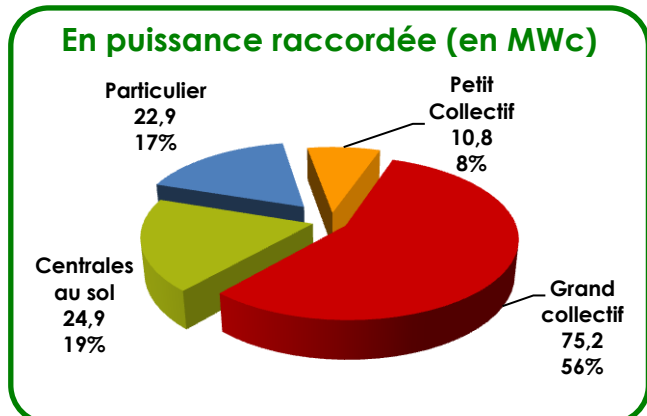
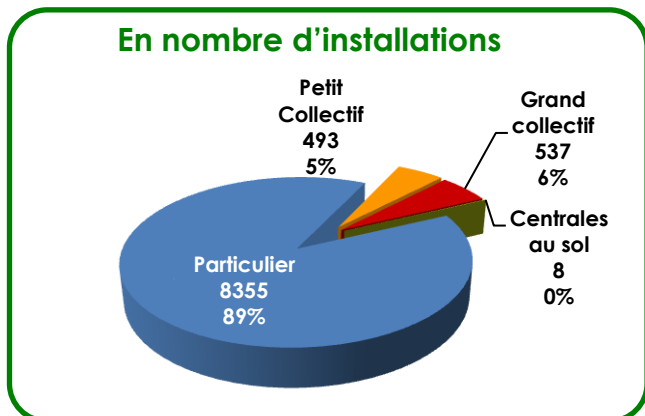


En puissance (en kWc)



Avec 469 raccordements ce trimestre, le rythme de raccordements poursuit son déclin et retombe à son niveau de fin 2009, 3 fois inférieur à celui de début 2011. Cette chute est la conséquence du **ralentissement de la demande des particuliers, déstabilisés par la conjonction de facteurs économiques** (situation tarifaire fluctuante et peu lisible, baisse du crédit d'impôt) **et techniques** (faillite des installateurs). Tous les départements sont impactés. Le département de Charente-Maritime, traditionnellement orienté sur le marché des particuliers subit le plus fort retrait en volume mais reste néanmoins, et de loin, le département le plus actif. **Paradoxalement, la puissance raccordée cet automne est la plus élevée sur un trimestre**. Comme pour le trimestre précédent, ce niveau est atteint avec le raccordement d'une **centrale au sol**, la plus importante en région. Située sur la commune de Saint-Léger (Charente-Maritime) sur 23,5 ha de landes, elle développe une **puissance de 10,7 MWh**.

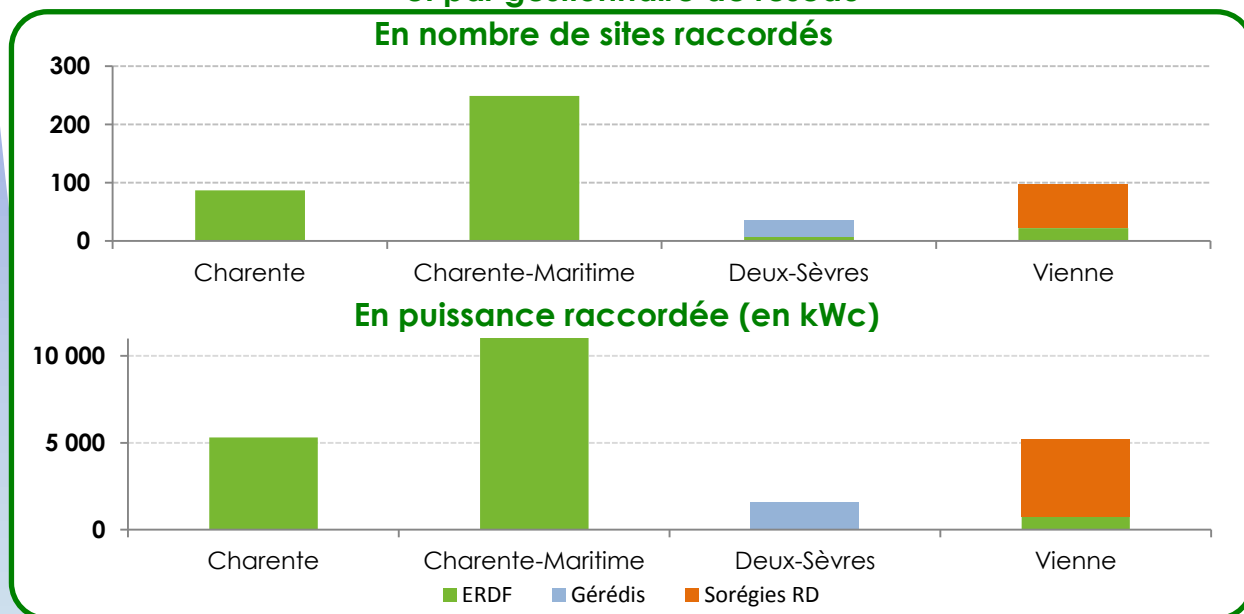
Répartition du parc raccordé par cible



Sur l'ensemble du parc, les installations des particuliers (puissance < 6 kWc) constituent 90% des installations mais une part plus modeste en puissance (17%). Sur les derniers mois, **la part des particuliers ne cesse de baisser et a atteint un nouveau plancher ce dernier trimestre à 4%** seulement de la puissance installée.

Inversement, les installations collectives représentent 11% des installations mais l'essentiel de la puissance. Les maîtres d'ouvrage sont aux trois quarts des investisseurs privés, principalement des exploitants agricoles utilisant les surfaces de toiture de leurs hangars. Les installations collectives se répartissent entre les installations dites « Petit collectif », de puissance comprise entre 6 et 36 kWc (moyenne 170 m² de capteurs) et celles dites « Grand collectif » d'une puissance > 36 kWc (moyenne 1000 m² de capteurs). Les centrales au sol tiennent désormais une part importante dans la puissance installée (19%). A notre connaissance, il y a actuellement **8 centrales au sol** en fonctionnement, quatre d'une puissance modeste (inférieure à 250 kWc) et quatre de puissance importante.

Répartition des installations raccordées lors du 4^{ème} trimestre 2011 par département et par gestionnaire de réseau



Malgré un net recul, c'est encore en Charente-Maritime que les raccordements du 4^{ème} trimestre 2011 ont été les plus nombreux. En puissance raccordée, la Charente-Maritime, forte du raccordement de la centrale au sol de Saint-Léger devance également très largement les autres départements.

Compte tenu du déphasage de plusieurs mois entre les dossiers déposés avant le début du moratoire (09/12/2010) et les raccordements effectifs, le quatrième trimestre bénéficie encore de l'apurement de la file d'attente qui devrait se poursuivre durant les deux prochains trimestres : les projets qui n'ont pas été touchés par le moratoire doivent être mis en service dans un délai de 18 mois à compter de la date de notification de la Proposition Technique et Financière (PTF) délivrée par le gestionnaire de réseau. **La file d'attente sera donc vidée des projets pré-moratoire à l'horizon mai 2012.**

Pour autant, la chute des raccordements chez les particuliers, la baisse constatée chez les gestionnaires de réseau des demandes de raccordements et la mise en place des appels d'offre sur les projets > 100 kWc sont autant de **signaux d'une inévitable baisse des raccordements pour l'année 2012.**

- (1) le kWc ou kilo Watt crête est une unité de mesure représentant la puissance électrique maximale délivrée par une installation photovoltaïque pour un ensoleillement standard de 1000 W/m² à 25°.
- (2) sur la base de ratios compris entre 7.5 et 9 m² par kWc installé selon l'année (source : ADEME Poitou-Charentes).
- (3) sur la base d'un ratio de 1 100 kWh annuel/kWc raccordé (source : ADEME Poitou-Charentes).
- (4) sur la base d'un évitement de 80g de CO₂ par kWh produit (source : ADEME).

Sources:

ERDF, SorégiesRD, Gérédis, ADEME, Région, Sergies et EDF Energies Nouvelles